Message du 7 décembre 2023

Chères et Chers Collègues,

Ce message pour vous remercier avant toute chose très sincèrement de votre participation au webinaire de ce mardi 5 décembre et de vos nombreuses questions qui nous ont permis d'échanger précisément sur le déroulement interne de la campagne d'autoévaluation et d'affiner un certain nombre de points.

Nous revenons vers vous aujourd'hui pour vous transmettre, comme convenu, un certain nombre de documents complémentaires de diverse nature :

1.**Powerpoint général de présentation** : vous trouverez en pièce jointe le document qui vous a été présenté hier, amendé à la marge.

2. **Charte des conseils de perfectionnement**: il s'agit ici de la charte des conseils de perfectionnement telle que votée en CFVU le 4 décembre dernier. La révision effectuée vise à simplifier le processus de constitution et d'organisation de ces temps de réflexion sur ces formations.

3. **Fichier Excel concernant les indicateurs, trame premier et second cycle. Chaque fichier comporte deux onglets,**correspondant à deux ensemble d’indicateurs : l’onglet Données de caractérisation (qui vous a été présenté lors du webinaire) et l’onglet Données et analyse (évoqué lors du webinaire, mais non présenté en détail).Dans ces tableaux Excel, issus du site du HCERES pour la vague E, sont récapitulées les sources d'obtention de chaque donnée, **qui précisent notamment ce qui a été identifié comme étant pris en charge soit par les différents services centraux** (Pour mémoire : BAIP : Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, CAP : cellule d'aide au pilotage, DEF : Direction des Etudes et de la Formation, DGS : Direction générale des services; OVE : Observatoire de la vie Etudiante, SRI : Services des Relations Internationales, DFCA : Direction de la Formation Continue et de l’Alternance, MDL : Maison Des Langues), **soit laissé au soin des composantes et formations.**Vous noterez qu'une source de données a changé par rapport à ce qui a été annoncé lors du webinaire : il sera finalement possible aux services centraux de définir les étudiants bénéficiant d'aménagements via le décompte des étudiants inscrits suivant un régime dérogatoire. Par ailleurs, pour certains indicateurs, même s’il est indiqué que des chiffres seront fournis par les services centraux rien n'empêchera de compléter ou modifier dans le cas où la formation dispose d'informations plus précises. Par exemple, pour l’indicateur DQT 13-1  Nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation, il est indiqué qu’il sera fourni par l’OVE. Néanmoins, pour les formations ayant réalisé leurs propres enquêtes, il sera bien entendu possible d’inclure le nombre de répondants à ces enquêtes.

4. **Documents stratégiques d'établissement** : Pour faire suite à votre demande, nous vous transmettons pour information deux textes importants pour la stratégie globale de l'établissement pour la période 2020-2024 qui fait l'objet aujourd'hui de la campagne d'évaluation. En l'espèce, **vous trouverez donc le dossier d'accréditation de l'offre de formation voté par l'établissement en 2019, ainsi que le contrat de site de l'université pour la période 2020-2024.** Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait qu'il s'agit ici des objectifs globaux que s'est fixé Paris Nanterre, mais que la stratégie d'établissement en matière de formation revêt des dimensions plus précises et plus opérationnelles - que l'on songe aux enjeux d'internationalisation, de politiques des langues, de rapport à l'enseignement à distance, ou encore aux approches développées dans le cadre des NCU, par exemple. Sur ces aspects et d'autres, nous vous proposons, comme indiqué dans la présentation, de**vous remettre un mémento début janvier, afin de vous indiquer critère par critère ce qui peut relever de la politique d'établissement, et vous permettre de mesurer le déploiement ou non de ces aspects stratégiques dans vos formations**. Ce texte devrait vous permettre de gagner du temps en identifiant les aspects stratégiques à considérer au fil du dossier et à une échelle fine.

Nul doute que nous serons amenés à échanger prochainement de nouveau avec vous, notamment au sujet des modalités de dépôt du dossier. D'ici là, nous restons bien évidemment à votre disposition, et vous remercions à nouveau de votre implication dans ce processus de réflexion collective sur notre offre de formation.

Meglena Jeleva

pour la Vice-Présidence Formation et Vie Universitaire